Communauté du Chemin Neuf

La Communauté du Chemin Neuf est une communauté catholique à vocation œcuménique née à Lyon en 1973 dans le contexte du Renouveau charismatique. Elle est fondée par le jésuite Laurent Fabre et rassemble des prêtres, des religieux et religieuses, des célibataires consacrés, ainsi que des couples et des familles. Elle développe des activités d'évangélisation, de formation, d'accompagnement spirituel et de mission dans de nombreux pays. En 2023, elle comptait environ 2 200 membres dans une trentaine de pays.

Des critiques anciennes

Les premières critiques publiques importantes apparaissent dans les années 1990. En 1996, l'ouvrage *Les Naufragés de l'Esprit* consacre plusieurs chapitres au Chemin Neuf et rapporte des accusations de pratiques considérées par certains anciens proches comme sectaires, notamment en matière de prosélytisme et de fonctionnement communautaire. La communauté conteste alors ces accusations et engage une procédure judiciaire, qui n'aboutit pas.

En 1998, le Chemin Neuf figure dans le *Dico des sectes* du Centre Roger-Ikor. Cette mention ne constitue pas une décision judiciaire ni une qualification officielle de l'État. Elle témoigne cependant de la persistance, à cette époque, de critiques concernant le fonctionnement de certaines communautés issues du Renouveau charismatique.

Les signalements à la Miviludes

La communauté fait également l'objet de signalements auprès de la **Miviludes**. Selon le rapport d'activité de la Miviludes couvrant la période 2018-2020, quinze saisines concernant le Chemin Neuf ont été enregistrées. La Miviludes appelait notamment à une certaine prudence concernant les personnes susceptibles de se trouver en situation de vulnérabilité.

En 2022, le Chemin Neuf répond aux éléments qui lui sont reprochés et conteste les accusations de dérive sectaire. La communauté affirme de son côté avoir engagé depuis plusieurs années un travail de prévention et de réflexion sur les fragilités de son fonctionnement.

Des témoignages récents sur l'emprise et les abus spirituels

À partir de 2025, d'anciens membres prennent contact avec la communauté pour faire état de situations qu'ils décrivent comme des **abus spirituels, des abus d'autorité et des phénomènes d'emprise psychologique**. Certains témoignages évoquent une obéissance très importante, une perte progressive d'autonomie, des difficultés dans les relations avec la famille et l'entourage extérieur, ainsi que des intrusions dans la vie affective et personnelle.

Plusieurs anciens membres indiquent également avoir vécu un engagement communautaire très exigeant, avec un contrôle important du temps, du travail et, dans certains cas, des ressources financières. Certains témoignages décrivent une difficulté à remettre en cause les décisions des responsables ou à prendre leurs distances avec la communauté.

Ces témoignages sont contestés par la communauté et doivent être distingués des faits ayant fait l'objet d'une décision judiciaire ou d'une enquête institutionnelle.

Le collectif « Après le Chemin Neuf »

En 2026, plusieurs anciens membres et proches se regroupent au sein du collectif **« Après le Chemin Neuf »**. Une lettre adressée à la communauté le 20 avril 2026, signée par 54 soutiens, dénonce notamment des situations d'emprise, d'abus spirituels et des dysfonctionnements dans l'exercice de l'autorité. Le collectif demande que ces témoignages soient examinés de manière indépendante.

En avril 2026, plusieurs médias publient des témoignages d'anciens membres. Ceux-ci décrivent notamment une obéissance présentée comme radicale, une perte d'autonomie et, pour certains, un éloignement progressif de leur famille et de leur environnement antérieur. D'autres témoignages évoquent des pressions concernant la vie affective et personnelle.

La réponse de la communauté

Le Chemin Neuf conteste les accusations de fonctionnement sectaire et affirme qu'il ne peut être question, à ce stade, de parler de « dérives systémiques ». La communauté reconnaît cependant l'existence de **« souffrances et blessures »** exprimées par certains anciens membres et indique vouloir les prendre en compte.

Depuis 2023, elle dispose d'une **Équipe de prévention et de lutte contre les abus (EPLA)**. Elle a également mis en place des dispositifs d'écoute et de signalement concernant les différentes formes d'abus. Son site indique notamment que les

personnes peuvent s'adresser à une cellule d'écoute interne ou à des organismes extérieurs tels que la Commission reconnaissance et réparation et la cellule nationale de la CEF consacrée à l'emprise et aux dérives sectaires.

Mise en place d'une commission indépendante

En avril 2026, à la suite des témoignages rendus publics, la communauté annonce la création d'une commission indépendante chargée d'examiner les situations rapportées, d'entendre les personnes concernées, d'évaluer les préjudices éventuels et de formuler des recommandations. La communauté indique également envisager de s'appuyer sur les compétences de la Commission reconnaissance et réparation, même si les témoignages actuellement rendus publics concernent principalement des abus spirituels et des phénomènes d'emprise plutôt que des abus sexuels.
La commission a commencé ses travaux à l'automne 2026. Une première rencontre de ses membres avec des membres de la Communauté du Chemin Neuf a eu lieu en septembre, puis une première rencontre avec des représentants de l'association « Après le Chemin Neuf » s'est tenue en octobre.

Situation actuelle

En 2026, la Communauté du Chemin Neuf poursuit ses activités et conteste les accusations de dérive sectaire. Elle reconnaît néanmoins l'existence de témoignages faisant état de souffrances et de blessures et a annoncé la mise en place d'une commission indépendante pour examiner les situations signalées.
Le dossier repose actuellement sur des **témoignages d'anciens membres, des signalements antérieurs auprès de la Miviludes, les travaux de la communauté en matière de prévention des abus et les enquêtes publiées en 2026**. La commission indépendante annoncée doit désormais permettre d'examiner ces témoignages et d'évaluer les éventuels préjudices et mesures de réparation.

Sources principales

1. **Miviludes – Rapport d'activité 2018-2020**
https://www.cipdr.gouv.fr/rapport-dactivites-2018-2020-de-la-miviludes/
https://www.cipdr.gouv.fr/wp-content/uploads/2021/07/PDF-POUR-LE-WEB-AOU%CC%82T-21.pdf

2. **Miviludes – Rapports d'activité**
https://www.miviludes.interieur.gouv.fr/nos-ressources/nos-publications/rapports-dactivite-de-miviludes
3. **Mediapart / Rue89 Lyon – « Dérives sectaires » et emprise psychologique : la face cachée d'une communauté catholique lyonnaise**, 27 avril 2026.
https://www.mediapart.fr/journal/france/270426/derives-sectaires-et-emprise-psychologique-la-face-cachee-d-une-communaute-catholique-lyonnaise
4. **La Vie – « Emprise psychologique, abus spirituels... Que se passe-t-il au sein de la Communauté du Chemin Neuf ? »**, 24 avril 2026.
https://www.lavie.fr/actualite/societe/emprise-psychologique-abus-spirituels-que-se-passe-t-il-au-sein-de-la-communaute-du-chemin-neuf-103986.php
5. **UNADFI – « Manipulation et maltraitance dans une communauté charismatique – Témoignage »**, 20 avril 2026.
https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/manipulation-et-maltraitance-dans-une-communaute-charismatique-temoignage/
6. **UNADFI – « Chemin Neuf : deux anciens adeptes racontent la dérive sectaire de l'intérieur »**, 15 juin 2026.
https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/chemin-neuf-deux-anciens-adeptes-racontent-la-derive-sectaire-de-linterieur/
7. **Le Progrès – « J'ai été formaté à obéir de façon radicale »**, 23 août 2026.
https://www.leprogres.fr/faits-divers-justice/2026/08/23/j-ai-ete-formate-a-obeir-de-facon-radicale-ils-denoncent-des-phenomenes-d-emprise-dans-cette-communaute-catholique
8. **Communauté du Chemin Neuf – Prévention et lutte contre toutes les formes d'abus**
https://www.chemin-neuf.fr/prevention-lutte-abus/
9. **UNADFI – « L'envers d'un modèle religieux »**, 16 juin 2026.
https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/lenvers-dun-modele-religieux/

https://apres-la-ciase.fr/tags/communaut%C3%A9-du-chemin-neuf/